

LUNDI 15 JANVIER 2018

DEMARRAGE DE LA PHASE DE GROS OEUVRE POUR LE FUTUR COLLEGE DE BRESSUIRE

Premier collège reconstruit depuis 40 ans, le futur collège de Bressuire accueillera 710 élèves à la rentrée 2019-2020, capacité extensible à 760 dans le futur. Débuté en juillet dernier, le chantier entre dans sa phase de réalisation du gros oeuvre avec la pose du premier pré-mur ce lundi 15 janvier 2018.



Vue de la façade depuis le boulevard de l'Europe



Vue nord-est depuis la coulée verte

Le premier collège reconstruit depuis 40 ans

" Le futur collège de Bressuire est le premier établissement reconstruit depuis 40 ans. Avec une capacité maximale de 760 élèves, il restera, comme l'était le collège Supervielle, l'un des trois plus gros établissements des Deux-Sèvres, assurant confort, sécurité et qualité d'apprentissage aux élèves ", souligne Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

En plus du bien-être des collégiens, la construction du futur établissement situé en périphérie de l'agglomération (entre le boulevard de l'Europe et le boulevard de Thouars) respecte une démarche environnementale vertueuse aussi bien sur le plan énergétique que paysager.

La surface bâtie de 5 200 m² (emprise foncière de 3 ha) sera agrémentée d'un mail d'accès piéton et vélo, véritable parvis d'accueil sécurisé. A l'arrière, le belvédère offrira une large vue sur la vallée, avec des espaces ouverts sur le paysage du bocage.

La durée de ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage du Département des Deux-Sèvres, est estimée à 27 mois pour un montant total de 16,4 millions d'euros TTC soit 13,6 millions HT répartis comme suit :

- 10 millions d'euros pour les travaux ;
- 180 000 euros pour le " concours architectes " ;
- 1,41 million d'euros pour la maîtrise d'oeuvre ;
- 350 000 euros pour les bureaux de contrôle et divers ;
- 950 000 euros pour les imprévus et divers ;
- 210 000 euros pour le mobilier ;
- 500 000 euros pour le giratoire de desserte.

Le cabinet d'architecture mandataire est Triade situé à Thouars et l'architecte co-traitant A Propos Architecture situé à Saint-Léger-sous-Cholet (49). Les bureaux d'étude Structures, Fluides, Economiste, Haute Qualité Environnementale, Voirie et réseau divers, Paysage et acoustique sont respectivement ATES, ACE, ECB, Echos, Sitea conseils, Ecce Terra et Gantha. Le bureau de contrôle est Socotec, le coordonnateur SPS, PGCBTP.

Un chantier qui mobilise 15 entreprises deux-sévriennes

Vingt-cinq entreprises dont 15 deux-sévriennes sont impliquées dans ce chantier : Charier TP Sud pour la voirie et les réseaux divers, Bouygues Energies et services pour l'éclairage extérieur, Soltechnic (33) pour les fondations spéciales, EGDC et Clazay Construction pour le gros œuvre, Charpente menuiserie Billy pour la charpente en bois, Smac pour l'étanchéité (86), Alain Coutant pour la couverture en zinc, SMCC pour les menuiseries extérieures en aluminium et les murs rideaux mixtes bois alu, Teopolitub pour la serrurerie (49), Menuiserie Girard pour les menuiseries intérieures bois, Soniso pour les cloisons sèches (49), VSA Aménagement pour les cloisons isothermes (44), Delage Aménagements pour les plafonds suspendus (86), ADC Peinture et ses co-traitants deux-sévriens pour la peinture et les revêtements muraux (85), Kone pour les ascenseurs (44), Auger et FBM pour la plomberie et les sanitaires, Hervé Thermique pour le chauffage au gaz, le traitement de l'air et la ventilation ; Onillon pour l'électricité, Posseme pour les équipements de laboratoire (56), Erco pour les équipements de cuisine et Atmos Conseil pour l'étanchéité à l'air (49), aménagements paysagers et clôtures Vion Environnement, Carrelage et faïence Guéret et revêtements de sols souples Guinot.

Plus de 300 panneaux prémurs seront posés dès ce lundi 15 janvier 2018

Le chantier a débuté en juillet dernier par la réalisation de l'ensemble des travaux de terrassement et s'est poursuivi par la pose de l'ensemble des réseaux et leur raccordement aux bassins " tampon " concernant les eaux pluviales.

Quatre-vingt-dix pieux pour les fondations spéciales ont été forés en octobre dernier.

Depuis le mois de novembre, les 2 entreprises détentrices du marché gros-oeuvre, EGDC pour la partie pédagogique et Clazay Construction pour le restaurant et les logements réalisent les travaux de fondation et de coulage des dalles du rez-de-chaussée.

A compter de ce lundi 15 janvier, plus de 300 panneaux prémurs seront posés. Ils sont composés de:

- une paroi extérieure réalisée en béton avec finition du type matricée ou finition de ciment blanc gommé ;
- une isolation thermique intérieure faite à partir de panneaux rigides de polystyrène avec une résistance thermique minimale de 5,65 m².K/W ;
- une paroi intérieure en béton avec finition lisse prête à recevoir une peinture.

Seul le béton de remplissage du noyau sera coulé sur le chantier. L'épaisseur de la partie structurale (noyau + paroi intérieure) sera de 18 cm. **L'épaisseur totale du prémur pourra atteindre 50 cm. La largeur de chaque panneau ne pourra pas dépasser 3 m 60 pour faciliter leur transport.**

Les planchers béton des niveaux (RDC, R+1 et couverture) seront aussi des préfabriqués du type dalle alvéolaire ou prédalles. Une barrière anti-radon est prévue entre les plate-formes de terrassements et les planchers bas du niveau rez-de-chaussée des bâtiments.

Cette phase du chantier s'achèvera en juillet 2018 et sera suivie des interventions des lots de second œuvre jusqu'en juin 2019.

A noter qu'un suivi environnemental du chantier est prévu par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour minimiser la pollution du site et pour contrôler la qualité des produits mis en œuvre.

Les autres chantiers en cours

Nombre de travaux seront entrepris et achevés en 2018 :

- débutés en juin dernier, les travaux d'agrandissement se poursuivent au **collège Jean-Vilar à La Crèche**. Pour faire face à l'augmentation des effectifs, six classes supplémentaires seront construites soit 3 classes pour l'enseignement général, 2 pour les sciences et une salle des professeurs. Durée des travaux : un an. Investissement : 815 195 euros HT ;
- la construction d'un restaurant et le réaménagement des locaux au **collège Denfert-Rochereau à Saint-Maixent**. Début des travaux : fin du premier semestre 2018. Investissement : 3,1 millions d'euros HT ;
- au **collège François-Albert à Celles-sur-Belle**, les travaux d'extension se poursuivent. En ce début d'année, 3 classes, de nouveaux sanitaires et l'agrandissement du préau seront livrés. Le chantier se poursuivra par l'aménagement d'une salle de technologie supplémentaire. Investissement : 800 000 euros HT.

2016-2021 : 58 millions d'euros pour moderniser les 37 collèges publics deux-sévriens

Ce plan bâtiment pour les collèges deux-sévriens s'inscrit dans un vaste programme d'investissement décidé par la majorité départementale. Cette dernière a annoncé dès son installation que la réussite dans les collèges serait l'une de ses priorités : 58 M€ d'investissement sur cinq ans pour moderniser les 37 établissements publics des Deux-Sèvres.

Ce programme répond à trois objectifs :

- moderniser les collèges ;
- adapter les établissements à l'évolution des effectifs ;
- développer les usages numériques.

Sur la période 2016-2021, les bâtiments et l'infrastructure informatique seront revus pour permettre à chacun d'apprendre dans les meilleures conditions.

En 2018, le montant de l'enveloppe dédiée à l'investissement dans les collèges s'élève à 10,8 millions d'euros répartis de la manière suivante :

- 6,1 millions d'euros pour la construction de nouveaux collèges ;
- 1,83 million d'euros pour des extensions et aménagements d'envergure ;
- 1,95 million d'euros pour l'entretien courant ;
- 735 000 euros pour la modernisation des réseaux et équipements informatiques ;
- 200 000 euros pour l'amélioration de l'accessibilité.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr